



Avec la société :

CONTRAT DE PARTENARIAT SAISON 2019 / 2020

Le présent contrat de partenariat a pour but d'aider le club dans :

- Son projet de financement éducatif. Celui-ci consiste à former des éducateurs, financer des formations reconnues (initiateur, animateur, arbitre, secouriste...)

- Le financement du matériel nécessaire aux entraînements et matchs.

Pour cela nous vous proposons plusieurs types de contrat pour la saison.....

afin de répondre à vos besoins avec la volonté de porter les valeurs de votre entreprise et de les faire connaître au travers des différents moyens et espaces de communication de notre club.

contrat de 600€

- Un jeu de maillot avec flochage publicitaire **sponsor unique**
- Une bannière publicitaire sur le site Internet du club www.cadillac-handball.org dans l'onglet Partenaires.

contrat de 200€

- Un jeu de maillot avec **flocage publicitaire multi-sponsors**
- Une bannière publicitaire sur le site Internet du club www.cadillac-handball.org dans l'onglet Partenaires.

contrat de 400€

- Un panneau publicitaire (1,20mx0,80m) dans la salle de sport des Baries à Cadillac .
- Une bannière publicitaire sur le site Internet du club www.cadillac-handball.org dans l'onglet Partenaires.

Contrat de 300€

1 jeu de t-shirt d'échauffement avec flochage publicitaire **sponsor unique**

Contrat de 200€

Participation libre aux frais d'équipement types ballons école de hand, chasubles...etc.

Autre pack partenaire à préciser :

Les règlements sont recevables à la signature du contrat

Espèces

Chèque (libellé à l'ordre de l'UAC Handball)

Fait àle.....

Nom et signature
Responsable hand

Nom et signature
Responsable société

UAC Handball – Siège social : Zarida ICHEBOUDENE – 12 Impasse Gambetta – 33410 CADILLAC